

## CERTIFICAT DE SPÉCIALISATION – MODULE 2: ENCADREMENT DANS LE SECTEUR SPORTIF

DIPLÔME DE NIVEAU 4 (BAC) RNCP 36328

La formation **“Assistant Sportif – Module 2”**, de niveau Bac et basée sur le Certificat de Spécialisation Encadrement dans le Secteur Sportif, est proposée à **Besançon**.

Elle comprend **400 heures de formation**, incluant un volet FOAD, organisées entre **1 à 2 jours en centre et le reste en entreprise**, par semaine.

Elle prépare à accompagner des publics variés dans la pratique d'activités physiques grâce à un équilibre entre théorie, pratique et immersion professionnelle.

### Contenu de la formation

Le programme est structuré autour de deux unités d'enseignement.

**UE1** : Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ de l'option choisie.

**UE2** : Mobiliser les techniques de l'option choisie pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage.



**400 heures**



**Besançon**



**35 semaines  
réparties sur 10  
mois**



**3 ou 4 jours en  
Entreprise, 1 ou 2  
jours en formation**

### Compétences développées



Concevoir et animer des séances d'activités physiques adaptées à différents publics.



Assurer l'accessibilité et l'inclusion dans la pratique sportive.



Gérer un groupe de pratiquants de manière autonome et efficace.



Mettre en place des conditions de pratique sécurisées.



Prévenir les risques liés à l'activité physique.

### EN SAVOIR PLUS



# CERTIFICAT DE SPÉCIALISATION – MODULE 2: ENCADREMENT DANS LE SECTEUR SPORTIF

DIPLÔME DE NIVEAU 4 (BAC) RNCP 36328

## AVANTAGES



### APPRENANT

- Contrat de travail à temps plein dans la structure : statut salarié
- Rémunération proportionnelle au % du SMIC en fonction de l'âge
- Coût de la formation pris en charge par l'OPCO
- Aides spécifiques liées au statut d'apprenti (logement, permis, etc...)
- Diplôme de niveau 4 référencé au RNCP 36328

### STRUCTURE

- Salarié(e) à temps plein alternant temps en formation et temps en structure
- Coût de la formation pris en charge
- Exonération de la majorité des cotisations et contributions sociales, patronales et salariales
- Aide unique mensualisée dès l'embauche de l'apprenti
- Aide maître d'apprentissage pour l'accompagnement de l'apprenti (sous conditions)

## CONDITIONS D'ENTRÉE



### PRÉREQUIS

- Réussite aux tests de sélection
- Être titulaire des UC1 et UC2 de BPJEPS ou de la Mention Complémentaire Animation et Gestion de Projet
- Avoir le diplôme du PSC1 ou un équivalent

### PROFIL

- Polyvalent et autonome
- Organisé et rigoureux
- Attentif et à l'écoute
- Dynamique
- Motivé

## DÉBOUCHÉS



- Educateur(rice) d'activités physiques
- Educateur(rice) sportif(ve)
- Educateur(rice) plurivalente